

L'Avantage

votre journal

L'Avantage -- Rimouski > Actualités

La valeur de la cathédrale de Rimouski est incontestable



[Thérèse Martin](#)

Publié le 08 juin 2015



© Photo gracieuseté La Société rimouskoise du patrimoine, le comité Cathédrale 1862 et les
La restauration de 1967 a permis de libérer les immenses colonnes de style néo-gothique.

L'une des cinq plus belles cathédrales du Québec présente une architecture et un intérêt qui en font à la fois une œuvre d'art et un témoin

de l'histoire de Rimouski.

chercheurs de l'UQAR et du Cégep de Rimouski unissent leurs voix et leurs compétences pour faire comprendre à l'ensemble de la population que la Cathédrale Saint-Germain est un joyau qu'il ne faut absolument pas perdre. « Comme bien des gens de Rimouski, j'étais attaché à l'aspect que le bâtiment avait avant la restauration de 1967. Pourtant, nous reconnaissons aujourd'hui que cette restauration a en fait ramené l'intérieur de la Cathédrale à ce qu'il était à l'origine, avant les modifications apportées au début du XXe siècle », explique Michel Saint-Pierre, vice-président de la Société.

La déception manifestée par une partie des Rimouskois à l'endroit de la restauration de 1967 ne s'avère pas justifiée. « Il y avait d'ailleurs eu toute une réflexion, à l'époque, et les paroissiens avaient été consultés. La restauration a permis de redonner à la Cathédrale son style néo-gothique, sa verticalité, sa lumière, en rendant de nouveau apparentes ses arches et ses colonnes, son architecture. » Les galeries, le baldaquin et autres éléments de décor qui avaient été ajoutés ont alors été retirés. « Tous ces éléments d'inspiration baroque ne convenaient pas au style néo-gothique de l'édifice. »

Classement et réanimation

La Société rimouskoise du patrimoine entreprend les démarches qui pourraient mener au classement de la Cathédrale par le ministère de la Culture. Le classement peut s'accompagner d'un financement et il doit aussi être lié à un projet pour « réanimer » l'édifice, lui donner une nouvelle vocation dans le respect de son architecture. « Il faut sauver la Cathédrale, trouver des solutions créatives qui en feront un édifice unique que les gens de partout voudront visiter », concluent Pascal Gagnon et Michel L. Saint-Pierre, de la Société du patrimoine.

Une synergie rimouskoise

Une étude est en cours pour documenter l'histoire de la cathédrale Saint-Germain et son intérêt aux plans architectural, patrimonial et archéologique. Initiative d'enseignants et de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski et du Cégep, cette recherche aboutira notamment à la publication d'un cahier spécial de l'Estuaire, cet automne. Des professeurs et des étudiants sont impliqués dans ce projet.

Par ailleurs, la Société rimouskoise du patrimoine a été mandatée par la Fabrique Saint-Germain pour réaliser les démarches qui pourraient mener au classement de la Cathédrale à titre d'immeuble patrimonial.

Au cœur de l'histoire de Rimouski

Pascal Gagnon et Michel Saint-Pierre rappellent que la cathédrale Saint-Germain a été construite entre 1854 et 1859. C'était un chantier impressionnant au cœur d'une ville naissante qui ressemblait davantage, à ce moment-là, à un gros village. Pour obtenir une cathédrale sur son territoire, Rimouski avait été en compétition avec d'autres villes du Québec, dont Rivière-du-Loup. Curé de la paroisse Saint-Germain de 1850 à 1859, Cyprien Tanguay a été l'instigateur de la construction de la Cathédrale en 1854. Une cathédrale est l'église-mère d'un diocèse. Elle abrite le siège de l'évêque. C'est l'architecte Victor Bourgeau qui a signé les plans de la Cathédrale en 1858.

MM. Gagnon et Saint-Pierre rappellent également que la construction de la Cathédrale a marqué le début de la vocation institutionnelle de Rimouski. Le premier évêque, Mgr Jean Langevin, a fait venir à Rimouski Élisabeth Turgeon qui devait rapidement fonder les Sœurs des Petites-écoles, devenues les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. En 1857, Rimouski devenait un district judiciaire. La construction du Séminaire et de ses écoles est liée à l'édification de la Cathédrale et au lancement du développement urbain de Rimouski. « On peut dire que la construction de la Cathédrale est à l'origine de ce développement. Nos ancêtres ont payé pour la Cathédrale, sa construction et ses transformations. Aujourd'hui, l'Église la rend à la communauté rimouskoise. »

Approche d'intervention recommandée

Il faut bien connaître l'histoire du bâtiment et ses caractéristiques avant de compléter les démarches qui assureront un avenir à la Cathédrale. Dans tout projet futur, les intervenants de la Société rimouskoise du patrimoine insistent sur la nécessité de préserver les matériaux originaux de l'édifice, de respecter son architecture, comprenant les arches et les colonnes qui reflètent son style. « La valeur patrimoniale est intrinsèque à l'œuvre et à la relation qu'on a avec », explique Pascal Gagnon.

Si le ministère de la Culture du Québec, dans le cadre de la Loi sur le patrimoine culturel, accepte de classer la Cathédrale, après avoir reçu l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec, le ministère établira un plan de conservation. Un immeuble classé ne peut être déplacé, altéré ou restauré sans autorisation du ministère. « Le classement est la médaille d'or de la protection. » Les interventions qui pourront ensuite être faites sur le bâtiment bénéficieront de l'accompagnement des spécialistes du ministère. Actuellement, Rimouski n'abrite que deux immeubles patrimoniaux classés : la Maison Lamontagne et la Maison Gauvreau.

Notons que la Ville de Rimouski a aussi la possibilité de citer la Cathédrale comme édifice patrimonial sur son territoire. Le bâtiment est déjà localisé sur un site reconnu du patrimoine.

En conclusion, MM. Gagnon et Saint-Pierre ajoutent que la Cathédrale est un édifice emblématique qui témoigne de l'histoire de Rimouski et que l'idée de la démolir est inconcevable, tout comme celle de la rénover n'importe comment. « Il faut trouver des solutions créatives qui correspondent à nos besoins, à nos moyens et à nos valeurs comme société. Ce que nous ferons de la Cathédrale nous donnera un verdict sur nos propres valeurs », affirme Michel Saint-Pierre.

Circulaires à proximité

[VOIR TOUS](#)[PLUS DE CIRCULAIRES](#)

Propulsé par

